2013

Eclaircissements sur le jugement des associations 5



Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân
www.spfbirmingham.com
1/16/2013

Toute les louanges reviennent à Allah; nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صلّى الله عليه و سلّم est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :
La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صلّى الله عليه و سلّم. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la religion), et toutes les choses inventées (dans la religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.
Ceci étant dit:

La question suivante fut posée par les frères de l'association Dâr Al-Hadîth d'Agadir au Maroc à son éminence le grand savant Cheikh Rabî' bin Hâdî Al-Madkhalî qu'Allah le préserve :

"La maison dans laquelle nous sommes –Dâr Al-Hadîth- est une petite maison où des frères étudient la science (de la Religion) et ils louent cette maison et y sont diffusés des cours de science (de la Religion) et les livres y sont mémorisés et ils y ont un cours hebdomadaire avec Cheikh Ousâmah Al-'Otaybî.

Certains frères leurs font des reproches leur disant que cette une association et que c'est pour cela qu'ils n'assistent pas avec eux.

Donnez-nous un avis juridique à ce sujet qu'Allah vous bénisse".

Le cheikh demande au frère qui est à côté de lui :

"Ils louent une maison au nom de Dâr Al-Qurân ?".

Le frère qui est à côté du cheikh :

"Au nom de Dâr Al-Hadîth avec une permission de l'état. Il dit qu'ils n'ont pas de compte bancaire et qu'ils n'ont pas de transactions bancaires. Et ils mémorisent le Coran dans cette maison et ils y écoutent les explications (de livres) des savants et ils étudient un livre de croyance ou un livre sur telle chose. Et ils écoutent l'explication de ce cheikh tel jour de la semaine et ils ont un cours avec Cheikh Al-'Oteybî sur Kitâb At-Tawhîd. C'est-à-dire que certains frères disent qu'ils n'assistent pas avec eux car c'est une association. Et ils (les frères de l'association) n'obligent personne à assister : celui qui assiste ou celui qui n'assiste pas tous deux sont salafis pour eux".

Le cheikh demandant au frère à ses côtés :

"Est-ce que la prédication est possible dans les mosquées ?".

Le frère répond :

"Ce n'est pas possible. Leur situation est comme la nôtre (en Algérie) mais de plus elle est pire".

Le cheikh :

"Je dis : si la situation est telle que vous l'avez décrite que cette école n'est que pour la mémorisation du Coran et pour apprendre les paroles des savants et pour la révision de la science et que le but n'est pas

d'amasser de l'argent et qu'elle n'a aucun lien avec la politique satanique actuelle qui déchire les salafis alors il n'y a aucun mal à cela.

Si une école est établie pour amasser de l'argent ou pour être une association politique alors nous ne sommes pas d'accord avec cela et ce n'est pas permis mais de plus cela est contraire à la voie des pieux prédécesseurs.

Si c'est comme vous avez décrit alors il n'y a pas de mal.

Et je conseille les autres frères d'être avec eux. Car il y a inchâ Allah un bien dans cette action. Il y a beaucoup de bien dans son effort.

Je dis : si vous n'avez devant vous d'opportunités de faire la da'wah que cette voie alors le fait de s'opposer à cela est une grande erreur.

Car –c'est-à-dire- qu'il n'y a derrière cela que de tuer la da'wah et de l'enterrer dans son berceau.

Je conseille aux frères qui s'opposent à cette activité qui est établie de cette bonne manière, je leur conseille la fraternité avec leurs frères et de s'écarter des causes de division qu'Allah vous bénisse !

Et qu'ils regardent les conséquences des affaires et qu'ils regardent les résultats de cette activité qui est la leur.

S'ils n'ont pas d'autre moyen que celui-ci, qu'allons-nous faire ?

Il n'y a derrière cela que de tuer la da'wah.

Qu'Allah facilite à tous ce qu'Il aime et ce qu'Il agrée !".

Source :

http://www.sahab.net/forums/index.php?showtopic=130290